

Fiche de données de sécurité
selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

1 Identification**- Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** Vibra-TITE® Thermal Defender®
- **Synonyms:** Thermal Defender® 97
- **Code du produit:** TD97, VT970
- **Emploi de la substance / de la préparation** Enduit protecteur

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**

ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com

- Service chargé des renseignements: Service de sécurité des produits**- Numéro d'appel d'urgence:**

États-Unis : 1-800-424-9300
International : + 1-703-527-3887

*** 2 Identification des dangers****- Classification de la substance ou du mélange**

GHS02 Flamme

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS07

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement Danger**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acétone

- Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 1)

P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

- Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

CAS: 67-64-1	acétone Liquides inflammables - catégorie 2, H225; Irritation oculaire - catégorie 2A, H319; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3, H336	60 – 80%p/p
CAS: 9004-36-8	Cellulose Acetate Butyrate Poussières combustibles - catégorie 1	1 – 5%p/p

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- Description des premiers secours

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Indications destinées au médecin:**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Eau

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 2)

7 Manutention et stockage

- Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 67-64-1 acétone

EL (Canada)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm
EV (Canada)	STEL: 750 ppm TWA: 500 ppm
PEL (U.S.A.)	TWA: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (U.S.A.)	TWA: 590 mg/m ³ , 250 ppm
TLV (U.S.A.)	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm A4, BEI

- Composants présentant des valeurs limites biologiques:

CAS: 67-64-1 acétone

BEI (U.S.A.)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone (nonspecific)
--------------	--

- Remarques supplémentaires: The lists that were valid during the creation were used as basis.

- Contrôles de l'exposition

- Équipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 3)

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
- Indications générales	
- Aspect:	
- Forme:	Suspension
- Couleur:	Gris
- Odeur:	Genre acétone
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non déterminé.
- Changement d'état	
- Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 55,8 – ≤ 56,6 °C
- Point d'éclair	-17 °C
- Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
- Température d'auto-inflammabilité:	465 °C
- Température de décomposition:	Non déterminé.
- Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:	
- Inférieure:	2,6 Vol %
- Supérieure:	13 Vol %
- Pression de vapeur à 20 °C:	≤ 233 hPa
- Pression de vapeur à 50 °C:	≤ 800 hPa
- Densité à 20 °C:	> 1,11124 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur:	Non déterminé.
- Taux d'évaporation:	Non applicable.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
- Viscosité:	
- Dynamique:	Non déterminé.
- Cinématique:	Non déterminé.
- Teneur en solvants:	
- Solvants organiques:	75,6 %
- VOC (CE)	75,60 %
- Teneur en substances solides:	24,4 %
- Autres informations	Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.

- Stabilité chimique

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

- **Conditions à éviter** Non disponibles.

- **Matières incompatibles:** Non disponibles.

- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 4)

11 Données toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 67-64-1 acétone

Oral LD50 5.800 mg/kg (rat)

Dermique LD50 20.000 mg/kg (lapin)

CAS: 9004-36-8 Cellulose Acetate Butyrate

Oral LD50 > 6.400 mg/kg (lapin)

Dermique LD50 > 1.000 mg/kg (lapin)

- Effet primaire d'irritation:

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

- Catégories cancérogènes

- IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

- NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

- Toxicité

- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Non disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Numéro ONU

- **DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA**

UN1950

- Désignation officielle de transport de l'ONU

- **DOT/TMD**

AÉROSOLS, inflammable

- **ADR**

UN1950 AÉROSOLS

- **IMDG**

AEROSOLS

- **IATA**

AEROSOLS, inflammable

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1




Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 5)

- Classe(s) de danger pour le transport	
- DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
- Classe	2.1 Gaz.
- Label	2.1
- ADR	
	
- Classe	2.5F Gaz.
- Étiquette	2.1
- IMDG, IATA	
	
- Class	2.1 Gaz.
- Label	2.1
- Groupe d'emballage	
- DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	néant
- Dangers pour l'environnement:	
- Marine Pollutant:	Non
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.	
- Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	-
- No EMS:	F-D,S-U
- Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
- Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	
- DOT/TMD	
- Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 75 kg On cargo aircraft only: 150 kg
- ADR	
- Quantités limitées (LQ)	1L
- Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
- Catégorie de transport	2
- Code de restriction en tunnels	D
- IMDG	
- Limited quantities (LQ)	1L
- Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
- "Règlement type" de l'ONU:	
	UN 1950 AEROSOLS, 2.1

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 04/25/2024

Numéro de version 22

Révision: 04/12/2024

Nom du produit: Vibra-TITE® Thermal Defender®

(suite de la page 6)

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

- **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

CAS: 67-64-1 | acétone

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Service établissant la fiche technique:** ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affairs

- **Contact:** Safety, Health and Environmental Affairs

- **Système de classification:**

- **HMIS données (gamme 0-4)**

HEALTH	2	Santé = 2
FIRE	4	Inflammabilité = 4
REACTIVITY	3	Réactivité = 3

- **NFPA données (gamme 0-4)**

2	4	0	Santé = 2
			Inflammabilité = 4
			Réactivité = 0

- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 04/25/2024

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

- **Clause de non-responsabilité**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, © Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.